



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 88 (1989), p. 83-94

Annie Gasse

Ameny, un porte-parole sous le règne de Sésostris Ier [avec 1 planche].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

AMÉNY

un porte-parole
sous le règne de Sésostris I^{er}

C'est un fait bien connu que, parmi les genres littéraires égyptiens, celui de la biographie se développa notamment dans les mines et les carrières. À l'occasion d'une expédition de quelque importance, il paraissait approprié de laisser trace de son passage¹ en un lieu reculé; les notables aimaient aussi à relater, parfois avec force détails, les faits marquants de leur carrière. Ainsi les responsables de mission expliquent-ils quels talents et quelle ingéniosité ils ont dû déployer pour rapporter à Sa Majesté la belle pierre destinée à ses monuments.

L'inscription présentée ici n'est certes pas exempte des poncifs qui gouvernent le genre, mais elle adopte un tour plus personnel, dédaignant, par exemple, de décrire la périlleuse recherche de roche de qualité²; en revanche, elle fait une large place à des données plus purement biographiques qui ont pour nous le précieux avantage d'être historiquement situées dans un contexte particulièrement intéressant. Ce texte, découvert au ouādi Hammāmāt lors de la mission épigraphique effectuée en novembre 1987³, se trouve au milieu du site tel que nous le connaissons actuellement (points K, L et M de G. Goyon). C'est précisément l'endroit où furent « affichées »⁴ la majorité des

1. La plupart des gens, simples voyageurs ou membres d'une expédition organisée, se contentent de mentionner leur nom, leur titre et parfois leur filiation. Les graffites de cette nature constituent l'immense majorité des inscriptions gravées dans les carrières à toutes les époques.

2. C'est, du moins, ce que l'on peut déduire du texte dans son état actuel : peut-être les dernières lignes étaient-elles consacrées aux détails de l'expédition. Quoi qu'il en soit, la part de récit purement biographique reste remarquablement développée si l'on compare avec les textes — « comptes rendus » de mission.

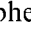
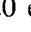
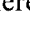
3. Cette mission épigraphique de l'IFAO était composée de A. Gasse (membre égyptologue de l'IFAO), D. Devauchelle (ancien membre égyptologue de l'IFAO), A. Lecler (photographe de

l'IFAO) et P. Deleuze (topographe de l'IFAO) assisté de Y. Cairo (topographe stagiaire). Outre la découverte de nombreux textes nouveaux, le travail de cette mission consista à élaborer un plan topographique précis montrant la position des inscriptions ou groupes d'inscriptions et à mettre au point une numérotation destinée à la future publication. Le texte présenté ici porte actuellement le n° 3042.

4. Le terme d'affichage convient non seulement aux textes littéraires placardés sur pierre (Posener, *Littérature et politique*, p. 18-19), mais également aux grandes inscriptions que l'on trouve dans les carrières, soigneusement « mises en page », avec un « titre » — la titulature du pharaon régnant et l'identité de l'auteur du texte — qui accroche l'œil.

inscriptions et, particulièrement, les plus fameuses et les plus importantes du Moyen Empire. Il n'est peut-être pas indifférent de noter que le texte se trouve à côté des inscriptions Montet 87 et Goyon 61 avec lesquelles des rapprochements s'imposent.

À l'instar de toutes les inscriptions relatives à des personnages ou des faits importants, ce texte, de dimension respectable (95 cm de haut sur 83,5 cm de large), fit l'objet d'une présentation soignée. Il est surmonté d'un long signe — appuyé sur un ¶ à droite (celui de gauche n'a pu être gravé : des éclats de roche ont probablement sauté dès ce moment-là). Une large colonne, à droite, donne la titulature royale et plus de la moitié du panneau est occupée par sept lignes d'hiéroglyphes de grande taille indiquant les noms et titres royaux ainsi que l'identité de l'auteur du texte. La partie restante (en bas) est consacrée au récit biographique. Le gros éclat arrondi qui a détruit une partie de la gravure nous prive sans doute de cinq colonnes; les deux dernières actuellement visibles ne sont guère conservées qu'au début et à la fin. L'essentiel du texte est toutefois intact; deux fissures dans le coin inférieur droit ne gênent pratiquement pas la lecture.

La qualité de la graphie est médiocre et les signes souvent tracés avec maladresse. La fameuse grauwacke du ouādi Hammāmāt, qui est généralement un excellent support pour les textes incisés, souffre ici (surtout sur la partie gauche) de nombreux défauts qui, curieusement, n'ont pas détourné le sculpteur de cet emplacement. Le texte ne présente toutefois que de rares difficultés de lecture. Très peu de signes cursifs se mêlent aux hiéroglyphes : on retiendra, par exemple, le  de la première colonne (l. 9), le  des l. 16 et 20 et le  de la douzième (l. 20). Les oiseaux, hormis le poussin de caille, sont mal différenciés dans la plupart des cas.

TRADUCTION



¹ L'Horus Ankhmesout, celui des deux maîtresses Ankhmesout, l'Horus d'or Ankhmesout. ² Le roi de Haute et Basse Égypte Kheperkaré, gratifié de vie, stabilité et puissance, aimé de Montou seigneur de Thèbes (a). ³ Le fils de Rê Sésostris — qu'il soit heureux et florissant — aimé d'Amon seigneur des trônes des Deux Pays (b). ⁴ Le dieu parfait et seigneur des Deux Pays Kheperkaré, <qu'il vive> (c) éternellement comme Rê, <l'aimé> de Min le Coptite (d), seigneur des Senout! ⁵ Son serviteur véritable digne de confiance (e), qui fait tout ce qu'il loue tout le jour quotidiennement, ⁶ confident du roi dans la Délimitation des Deux Pays (f) et qui pacifie les provinces méridionales (g), ⁷ le noble et gouverneur, chancelier (du roi) de Basse Égypte, ami unique, porte-parole ⁸ Amény, fils de Mon<t>ouhotep fils de Khouy (h), il dit : « Je suis quelqu'un qu'aime <son maître> (i) ⁹ chaque jour.

Le serviteur (j) qui m'a engendré a passé 84 ans en vie (k) auprès du roi ¹⁰ alors qu'il était estimé de Sa Majesté et aimé des courtisans. ¹¹ Il avait passé 54 ans à obéir à deux hommes (l) et à pacifier le pays (en tant que) gouverneur dans ce pour quoi ¹² le loue (m) son maître, le roi de Haute et Basse Égypte Sehetepibré, le fils de Rê Amenemhat, qu'il vive éternellement (n)! Sa Majesté avait ordonné ¹³ qu'il fût placé comme grand

des dizaines du Sud (du nome?) de Thèbes dans Khen-Nekhen (o) au (?) nome thinite (p) dans la Tête-du-Sud tout entier, ¹⁴ car elle était satisfaite de son œuvre de pacificateur.

Ensuite le roi de Haute et Basse Égypte Kheperkaré — qu'il vive éternellement! — le plaça ¹⁵ parmi les magistrats à juger (dans) ce pays tout entier. Jamais il ne fit de malheureux ¹⁶ sur toute l'étendue de ce pays.

Sa Majesté ordonna que je (q) fusse placé dans sa (r) fonction ¹⁷ excellente de par le roi, (comme) grand des dizaines du Sud alors que je n'étais qu'un jeune homme ¹⁸ de dix-huit ans. Sa Majesté ordonna de renouveler la faveur dont il (Montouhotep) jouissait en me plaçant sur son siège de magistrat ¹⁹ alors qu'il était encore en vie (s) : ses yeux voyaient, chacun de ses membres étant ferme sur lui-même (t) comme quand il était un jeune homme ²⁰ parmi ses cadets (u). Sa langue (v) était exacte et son cœur de même, sa conscience (w) étant comme en présence ²¹ du (grand?) dieu (x). Jamais je (?) ne laissai ... (y) ... la nécropole. J'agis comme ²² un homme efficace (z) ... »


(a) Il faut probablement lire « Thèbes » et non le « nome thébain »; le déterminatif  ne fait pas difficulté car, encore à cette époque, il se rencontre aussi souvent que  (Otto, *Topographie des Thebanischen Gaues*, p. 1 et 7). Dieu tutélaire de la XI^e dynastie (Posener, *Littérature et politique*, p. 5), Montou n'a pas encore été totalement supplanté par Amon.

(b) Amon apparaît seulement en deuxième position dans notre document. Cette épithète du dieu promu par Amenemhat I^{er} au rang de divinité dynastique est connue à partir de la XII^e dynastie (cf. Lacau-Chevrier, *Une chapelle de Sésostris I^{er}*, p. 166 et suiv.).

(c) On trouve la même élision (*(nh) mi R dt*) par exemple dans l'inscription n° 7 du ouâdi el-Hudi (Sadek, *el-Hudi*, p. 20), qui date de l'an 20 de Sésostris I^{er}.

(d) La présence de Min de Coptos comme troisième protecteur divin n'est pas pour surprendre. Ce dieu est traditionnellement invoqué comme guide des expéditions dans cette contrée désertique (Couyat-Montet, *Les inscriptions du ouâdi Hammâmât*, p. 10-11); par ailleurs, l'alliance entre Amon et Min est assez étroite à cette époque et va souvent jusqu'à la fusion (Lacau-Chevrier, *o.c.*, p. 169).

(e) Cette expression (*b3k.f m3' n st-ib.f*) assortie de la suivante (*irr h3st.f nbt m hrt-hrw nt r' nb*) relève de la phraséologie la plus banale dans l'autobiographie égyptienne (Janssen, *De Traditioneele Autobiografie I*, p. 147 et suiv.; Vittmann, *SAK* 5, 262, n. 68). Elles se trouvent tout particulièrement employées dans les carrières (Sadek, *el-Hudi*, p. 25).

(f) Le déterminatif  évoque plutôt le verbe *wpy*, « partager », « séparer », que la racine *wp*, « front » (qui rappelle immanquablement la locution *wpt-t3*, laquelle désigne plus souvent l'extrême sud que l'extrême nord : voir Spalinger, *JNES* 37, 37). Sans doute faut-il comprendre, ici, « la Délimitation du pays » ou « des Deux Pays »; sur ce sens de « délimiter », cf. Meeks, *Le grand texte des donations*, p. 55, n. 13; Sauneron, *BIFAO* 60, 34, a et Meeks, *ALEX* 77.0896. Compte tenu des régions considérées dans ce texte — de la Thébaïde au nome thinite — cette expression correspond peut-être à une zone charnière entre Haute et Basse Égypte.

(g) L'épithète la plus communément employée dans ce type d'eulogie est *shrr t3wy (r3 n nswt shrr t3wy* : cf. Vittmann, *Priester und Beamte*, p. 119; Habachi, *Studies Fairman*, p. 39). Le rédacteur a utilisé le lieu commun pour qualifier une réalité plus précise : la politique de stabilisation des nomes du sud (voir *infra* p. 18-19).

(h) Le nom de *Hwy* (PN I, 265, 26 et II. 381) n'est pas inconnu à cette époque, comme le prouve le graffite ouâdi Hammâmât Goyon 66, daté du règne de Sésostri I^{er}. Mais, à ma connaissance, il n'existe aucune autre mention d'un Montouhotep fils de Khouy.

(i) La restitution *mry* [*n nb·f*] *r' nb* est à peu près assurée : Janssen (*De Traditioneele Autobiografie* I, p. 63) en a rassemblé plusieurs exemples; de plus, l'espace laissé par l'éclat de pierre convient parfaitement.

(j) Ici commence la biographie proprement dite. « Le serviteur qui m'a engendré » est évidemment une formule, teintée de la nuance dépréciative de bon ton que contient *b3k* (cf. James, *Hekanakhte*, p. 128, (a)), pour désigner le père du personnage qui, par ailleurs, fut en quelque sorte un « serviteur de l'État ».



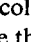
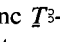
(k) *if* n'est pas le verbe le plus fréquemment employé pour exprimer l'idée de passer du temps ou un certain nombre d'années : voir Faulkner, *Concise Eg. Dictionary*, p. 34, qui renvoie notamment à la phrase presque parallèle tirée de *Ptahhotep (i·n·i rnpt 110 m 'nh* : Pap. Prisse, 19, 7).



(l) Durant ses 84 années de vie, Montouhotep a porté 54 ans le titre de *h3ty·s'* (cf. *infra*, p. 90) — sous la direction de deux hommes. L'expression fait probablement allusion aux deux souverains qu'il a servis, Amenemhat I^{er} et Sésostri I^{er}. La chronologie n'est pas un obstacle, car les deux règnes, corégence comprise, totalisent 65 ans (Amenemhat aurait régné de 1194 à 1164 av. J.-C. et Sésostri de 1174 à 1129 av. J.-C.), mais la désignation « deux hommes » est inhabituelle pour désigner des souverains. En dépit des aspects humains que se plaît à leur reconnaître, à l'occasion, la littérature populaire, les rois restent des dieux (Posener, *De la Divinité du Pharaon*, p. 99 et suiv.). Ils sont toujours appelés « Sa Majesté » (*hm·f*) ou le « roi » (*nswt*). On trouve, dans une biographie de la I^{er} Période Intermédiaire, la phrase suivante : « J'ai servi trois rois » (*šms·n(i) nswt hmt*) (Clère-Vandier, *Textes de la Première période Intermédiaire*, p. 20, n° 24, l. 3 du texte). Désireux de mettre en valeur la longévité de son père, Amény souligne de plus par cette phrase le fait que Montouhotep est resté en faveur pendant deux règnes.

(m) Il faudrait lire, ici, *m hst·n sw nb·f* (*hr·s*). En dépit de l'absence du dernier élément *hr·s*, cette interprétation semble la seule qui soit envisageable.

(n) Cette épithète (*'nh dt*) qualifie habituellement le pharaon vivant (Posener, *Littérature et politique*, p. 120; Vernus, *Athribis*, p. 101). Amenemhat I^{er} était en effet mort depuis de longues années lorsque fut rédigée cette biographie (voir *infra*, p. 92-93), mais l'épisode relaté se place sous son règne.

(o) Khen-Nekhen est une expression communément employée pour désigner le sud du pays dans son ensemble (Gardiner, *AEO* I, p. 58; Posener, *Littérature et politique*, p. 27 et 48 et Clère, *BIFAO* 83, 91). Il semble que le nom de Thèbes — ou du nome thébain (cf. *supra*, note a) — suive en apposition *badal* (cf. Gardiner, *Eg. Grammar*, 3^e éd., p. 68, § 90) celui de la région tout entière.


(p) Après le nom de la Tête-du-Sud (voir *infra*, p. 86) se trouve un groupe de signes dont la compréhension soulève quelques difficultés. Le premier de ces signes, , doit très probablement se lire  : sa graphie se rapproche beaucoup de celle que donne Möller (*Paläographie* I, p. 36, n° 379, col. *Illahun* et *Sinuhe*); le second est certainement un  écrit comme celui du mot *wr* au début de la même colonne. Enfin, l'hieroglyphe qui suit le *r* ne peut être que . L'ensemble donne donc *T3·wr*, le nome thinite.

Ici,  est employé pour déterminer un nom de province, ce qui ne permet pas de savoir si, dans le cas de , il faut comprendre Thèbes ou le nome thébain. Quoi qu'il en soit, *T3·wr* est probablement placé en apposition *badal* à *Tp·rsy* : on connaît d'autres attestations de This dans la Tête-du-Sud (Helck, *Verwaltung*, p. 12, n. 3 en donne plusieurs exemples).

(q) Amény apparaît pour la première fois lui-même après s'être étendu sur les mérites de son père : il semble avoir eu à cœur de respecter fidèlement la chronologie.

(r) Il s'agit assurément de la fonction du père d'Amény, comme, plus bas, de son siège : ne pas reprendre le « siège » de son père est considéré comme une malédiction (cf. *Beni Hasan I*, 25, 98-99).

(s) Cette écriture de *iw·f* n'est pas rare au Moyen Empire : voir, par exemple; Edel, *Inschriften der Grabfronter der Siut-Gräber*, p. 118.

(t) La phrase évoque la formule employée dans la stèle « du miracle de la gazelle » (Montet, n° 110, l. 4) à propos de l'animal : *iw irty·s hr m³ hr s³s³* (Faulkner, *CED*, p. 211): « its eyes looked straight ahead ». On ne peut cependant pas lire, ici, le groupe  « *s³s³* ». Il faut donc comprendre *hr s³s³* (le *s* ne peut renvoyer qu'à *·t nb·t*) « sur son dos », c'est-à-dire sans doute « (ferme) sur lui-même » (*hr-s³*, « sur », cf. Lefebvre, *Grammaire*, § 526). Traduire « à la suite de cela » (la nomination de son fils) est également possible : cette deuxième interprétation exprimerait clairement que la reprise par le fils des fonctions de son père a pour effet de rajeunir celui-ci.

(u) Littéralement : « ... un jeune homme pour ses cadets et cadettes ». La nuance « comme quand » (Lefebvre, *Grammaire*, § 732) traduit probablement le mieux la conjonction *mi* telle qu'elle est employée ici.

(v) Le signe est surchargé d'éraflures : on ne doit cependant pas hésiter à lire *ns* : outre le fait que la forme de l'héroglyphe convient, la construction du texte confirme cette lecture. Dans l'énumération des qualités d'un homme, la précision de sa parole (représentée par la langue, *ns*) est fréquemment associée à la justesse de son cœur (*h³ty*) (cf. *Wb II*, 320, 14 et 16). Par ailleurs, les yeux, la bouche (dans ce cas *r³*, et non la langue) et le cœur accompagnent ensemble le défunt lors de son jugement en présence d'Osiris (voir Seeber, *Untersuchungen zur Darstellung des Totengerichts*, (*MÄS* 35) p. 93). Dans les expressions qui décrivent l'exactitude des propos d'un homme, la langue, instrument de la parole, est plutôt qualifiée de *ikr* (*Wb II*, 320, 16) ou de *m^h3* (Piankoff, *Le cœur*, p. 85) que de *'ky* comme ici. Cet adjectif définit le plus souvent le cœur *ib* (Janssen, *De traditioneele Autobiografie*, p. 15). Toutefois l'ostracon Deir el-Medineh 1096, 2 (Posener, *Catalogue I*) fournit un exemple proche de notre texte. Ce passage s'inspire manifestement de Ptakhotep (P. Prisse, *Žaba*, § 528-530).

(w) Le rapprochement des deux désignations du cœur est classique (Piankoff, *Le cœur*, p. 13; Schmitz, *GM* 27, 53-7; Herbin, *BIFAO* 84, 285 (31) et n. 4); mais la distinction entre eux est quelque peu arbitraire. Néanmoins, si l'interprétation de la fin de la ligne 20 est exacte, *h³ty* est ici le cœur pesé, lors du jugement dernier, au poids de ses péchés et de ses bonnes actions, donc le cœur au sens moral.

(x) Si *ntr* est certain, je ne propose de lire le signe vertical qui suit qu'avec hésitation. *Ntr* ³ (en dépit du fait reconnu que l'expression désigne fréquemment le dieu solaire) serait ici Osiris, la phrase faisant probablement allusion au tribunal divin (sur l'interprétation de *ntr* ³, voir la discussion soulevée par Baines, *GM* 67, 13-18 à propos de Hornung, *Conception of God in Ancient Egypt*, p. 186).

(y) Les restes de signe sont insuffisants pour suggérer une restitution. La nécropole, *hrt-ntr*, est précédée d'un mot qui semble devoir se lire — ou se finir par — *dw*.

(z) La fin du texte n'a conservé que le bas de la colonne 21. La recherche dans les déblais de fragments susceptibles de compléter cette partie de l'inscription est demeurée vaine.

COMMENTAIRE

Montouhotep et Amény sont des noms très fréquemment attestés pendant le Moyen Empire et tout particulièrement pendant la XI^e dynastie et le début de la XII^e ⁵, il est cependant possible d'identifier avec une relative certitude nos personnages parmi leurs homonymes.

Un porte-parole nommé Amény apparaît dans deux autres inscriptions :

— un texte, daté de l'an 38 de Sésostri I^{er}, gravé au ouādi Hammāmāt (Goyon n° 61) deux mètres au-dessus du graffite qui nous occupe;

— une stèle datée du même règne mais sans indication d'année. D'après ce document, trouvé au ouādi Gawāsis ⁶, le porte-parole Amény, fils de Montouhotep, est chargé de veiller à la construction de bateaux dans un chantier naval sur le bord de la mer Rouge.

Tout, y compris la proximité des deux graffites, porte à identifier ces Amény avec l'homme que mentionne notre texte.

En ce qui concerne Montouhotep, la situation est plus compliquée. Un ou peut-être deux autres homonymes ont exercé la charge de *wr mḏ šm'w* à peu près à la même époque ⁷. L'indication, dans notre texte, du nom du père permet toutefois de distinguer notre Montouhotep de :

— Montouhotep, *wr mḏ šm'w*, dont le père n'est pas nommé, dont la mère serait Yty (?) et qui est père d'un certain Hennou ⁸. La seule date connue de sa carrière est l'an 29 de Sésostri I^{er}.

— Montouhotep, *wr mḏ šm'w*, peut-être le même personnage que le précédent, qui se dit fils de Hennou (on sait que le petit-fils porte souvent le nom du grand-père) fils de Bebi ⁹, mais dont la descendance n'est pas indiquée. Il apparaît dans les années 20 et 24 de Sésostri I^{er}.

5. Le nom d'Amény (*PN* I, 31, 13), abréviation d'Amenemhat, fut mis en faveur par le fondateur de la XII^e dynastie (cf. Posener, *Littérature et politique*, p. 22 et suiv.); on le trouve bien représenté dans les inscriptions des carrières, notamment sous le règne de Sésostri I^{er} (cf. Sadek, *el-Hudi*, p. 18-19). Montouhotep est tout aussi fréquemment employé, sans doute pour des raisons historiques analogues (voir, pour ne citer que lui, le vizir de Sésostri I^{er} [Valloggia, *BIFAO* 74, 129 n° 8]). Un graffite du ouādi el-Hudi (Sadek, *op. cit.*; p. 72, n° 81) réunit un Montouhotep et un Amény, et le papyrus Reisner I, 20 cite un Amény fils de Montouhotep, lesquels n'ont rien

de commun avec les personnages évoqués par notre document.

6. Cf. Sayed, *RdE* 29, 170.

7. Cf. Franke, *Personendaten*, p. 188, n° 270.

8. Voir, chez Franke, *l.c.*, les documents (a) : un graffite d'Assouan (Petrie, *Season*, n° 107); (b) : un autre graffite d'Assouan (Petrie, *Season*, n° 136); (d) : un graffite du ouādi el-Hudi (Sadek, *o.c.*, n° 145, p. 90).

9. D'après une inscription du ouādi el-Hudi (Sadek, *o.c.*, n° 14, p. 33 et Franke, *o.c.*, document (c)). Le document (c) de Franke peut être attribué à l'un comme à l'autre — si l'on distingue deux Montouhotep.

Montouhotep, *wr mḏ šm'w* et *ḥṣty-'*, fils de Khouy et père du porte-parole Amény¹⁰, apparaît dans le texte découvert cette année, qui n'est pas daté, et probablement dans la stèle susmentionnée du ouādi Gawāsis, sans date elle non plus.

Les éléments biographiques livrés par le nouveau texte sont d'une étonnante précision. La référence à la fois morale et respectueuse à son père n'est pas chez Amény simple obéissance à la coutume, car la carrière de Montouhotep fut exemplaire à plus d'un titre. Si 110 ans représente l'âge de la sagesse idéale, une durée de vie de 84 ans s'en rapproche suffisamment — dans une civilisation où la moyenne d'âge devait avoisiner 35 ans — pour qu'Amény commence son récit en signalant cette longévité exceptionnelle. Rares sont les biographies qui mentionnent un âge précis¹¹; l'entrée en matière est digne d'un texte littéraire.

La carrière de Montouhotep a duré 54 ans et c'est à Amenemhat I^{er} qu'il doit son poste de grand des dizaines du Sud alors qu'il remplissait, à l'entière satisfaction de son souverain, sa fonction de gouverneur (*ḥṣty-'*). Rien ne nous dit que Montouhotep avait commencé sa carrière avant le règne d'Amenemhat I^{er} et, dans ce cas même, il n'aurait peut-être pas été d'un bon courtisan d'évoquer la dynastie précédente qu'Amenemhat avait détrônée¹². En l'absence de toute précision, on peut légitimement supposer que Montouhotep fit ses débuts sous le premier pharaon de la XII^e dynastie; s'il avait ainsi pris ses fonctions de gouverneur précisément en l'an 1 d'Amenemhat (ce qu'Amény, rapporteur précis, aurait probablement signalé), notre texte aurait été écrit au plus tôt en l'an 34 de Sésostris I^{er} et l'année même de la mort de Montouhotep, soit quelques années avant l'inscription Goyon 61 qui commémore une grande expédition menée par Amény en l'an 38 de Sésostris I^{er}.

Remarqué pour ses talents de pacificateur, il est promu par Amenemhat I^{er} grand des dizaines du Sud dans une région allant de la province de Thèbes au nome thinite¹³. Seconde promotion, Sésostris I^{er} le nomme magistrat. Dans ce poste, Montouhotep se distingue par l'équité de ses jugements. Ses vertus sont un exemple pour son fils et (si je comprends bien la ligne 19), il se signale encore par des qualités physiques remarquables pour son âge. La fin du texte, trop lacuneuse, nous ôte la connaissance des derniers exploits de Montouhotep — et surtout de ceux d'Amény; le mot *ḥrt-ntr* permet d'imaginer que, son père mort, Amény s'occupa de son tombeau et de son culte funéraire en fils modèle.

10. Franke, *o.c.*, dossier 105, p. 97. Aucun des documents cités par l'auteur (stèle du ouādi Gawāsis et graffite du ouādi Hammāmāt Goyon n° 61) ne donne le nom du père de Montouhotep.

11. Cf. Helck, *LdÄ* I, 157-8, s.v. *Altersangaben*, et Vernus, *RdE* 32, 133, n. 73.

12. Posener, *Littérature et politique* (voir aussi la bibliographie donnée par Beckerath, dans *LdÄ*

I, p. 188-189, s.v. *Amenemhet I.*).

13. L'hypothèse se fonde sur la lecture proposée du nom de *T³-wr*. En l'absence de toute précision, il semble que les deux indications géographiques couvrent une région qui s'étendait entre deux provinces assez éloignées l'une de l'autre (puisqu'il s'agit des IV^e et VIII^e nomes de Haute Égypte).

Si la partie conservée du texte développe les qualités de Montouhotep, le héros de cette inscription est Amény. Son premier mérite, on l'a vu, est d'être le fils d'un homme exceptionnel. Mais, alors que ce père s'est illustré par sa longévité, le fils entend bien mettre en avant sa précocité. Nommé grand des dizaines du Sud à 18 ans, il n'avait sans doute pas occupé d'autre poste auparavant. Il fut donc appelé très jeune à de hautes fonctions à l'« échelon régional » et peut-être assez vite amené à seconder comme magistrat son père déjà âgé (l. 18) ¹⁴. La fin du texte décrivait sans doute la suite de sa carrière. Quoi qu'il en soit, au moment où il rédige cette biographie, Amény est parvenu, avec le poste de porte-parole, au sommet des responsabilités provinciales (l. 7).

Ce texte jette une certaine lumière sur l'organisation du sud de l'Égypte au début de la XII^e dynastie ¹⁵. Les échelons gravés par le père et le fils dessinent une hiérarchie précise.

Le titre de *ḥḥty-ʿ*, prince ou gouverneur d'une ville ¹⁶, est à l'époque déjà plus qu'un titre honorifique, mais c'est aussi une distinction que l'on conserve toute sa vie : la titulature d'un haut fonctionnaire commence à peu près inmanquablement par mentionner la dignité de *ḥḥty-ʿ* ou de *r-p't ḥḥty-ʿ*.

Montouhotep devint grand des dizaines du Sud — tout en conservant son titre de *ḥḥty-ʿ*. La fonction, connue depuis l'Ancien Empire, est encore vivante au Moyen Empire et tout particulièrement pendant le règne de Sésostri I^{er}. La question a été posée de savoir si ces personnages participaient en personne aux expéditions vers les mines et les carrières ¹⁷ : ils sont souvent chefs d'expédition ou figurent parmi les notables de l'équipe ¹⁸. Ainsi qu'on l'a souvent souligné, en se fondant à juste titre sur l'inscription du ouâdi Hammâmât Goyon 61 ¹⁹, les rations destinées au *wr md šm'w* placent celui-ci au deuxième rang de la hiérarchie, immédiatement après le chef — ici, le porte-parole Amény. L'importance de ce fonctionnaire ainsi que son rôle dans les expéditions aux mines et carrières, notamment sous le règne qui nous intéresse, ne font pas de

14. À cet âge encore tendre, Amény s'initia probablement au métier de grand des dizaines du Sud sous la conduite de son père; suivant la pratique royale (cf. Simpson, *JNES* 15, 215, à propos de la corégence d'Amenemhat I^{er} et de Sésostri I^{er}), le jeune homme devient alors, semble-t-il, le véritable titulaire de la charge.

15. Les expressions *r t3 pn r-dr-f* et *r t3 pn mi-ḳd-f* ne peuvent ici désigner l'Égypte d'Assouan à la Méditerranée; elles ne constituent, en quelque sorte, qu'une désignation emphatique de la région qui nous intéresse.

16. Voir la mise au point récente de Fischer, *LdA* II, p. 414, s.v. *Gaufürst*.

17. Cf. Simpson, *JNES* 18, 29.

18. Cf. Vernus, *RdE* 16, 107-109 et Sadek,

el-Hudi, p. 101. En fait, la présence des grands des dizaines du Sud dans les expéditions n'est attestée, à ma connaissance, que pour quatre d'entre eux (d'après cinq graffites du ouâdi el-Hudi, tous datés du règne de Sésostri I^{er}); on a connaissance de quatre autres hauts personnages d'après deux textes (Montet n° 87 et Goyon n° 61) inscrits sous le même souverain au ouâdi Hammâmât. Notre document fournit donc un neuvième exemple. On ne trouve pas trace de ce titre au Sinaï, par exemple, région qui était évidemment hors de la mouvance des notables méridionaux. La plupart du temps, les missions étaient placées sous la responsabilité de fonctionnaires du trésor.

19. Voir, par exemple, Vernus, *RdE* 26, 109.

doute²⁰. Notre texte met en outre l'accent sur un aspect jusqu'ici peu connu de la fonction de cet administrateur, celui de pacificateur (l. 14).

Ayant fait ses preuves comme grand des dizaines du Sud, Montouhotep accéda au rang de magistrat dans les provinces méridionales (l. 15). Son fils, lui, gravit un échelon supérieur dans la hiérarchie et devint *whmw*. Au Nouvel Empire, le rôle de ce fonctionnaire sera celui d'intermédiaire entre l'homme et la divinité²¹. À la XII^e dynastie, plus qu'un « médiateur », il est le porte-parole qui maintient la paix dans sa province au nom de Sa Majesté. Le cadre de son action, ici, est désigné par l'expression *sp³wt rsyf* (l. 6).

Dans la progression sociale décrite ci-dessus, on retrouve, à peu de choses près, le schéma de l'administration provinciale connu à partir de Sésostri III²². Sous ce roi, chacune des trois régions du pays (Extrémité méridionale, « Moyenne Égypte » et Nord du pays) est dirigée par :

- un *whmw*;
- un second *whmw*;
- une cour de justice (*d³d³t*);
- des officiers de province (*w^rrtw*).

Selon notre inscription, la hiérarchie paraît être la suivante :

- un *whmw* dirigeant la province des nomes du Sud;
- des magistrats (*rsyf*), peut-être — le texte ne le précise pas — organisés en *d³d³t*²³;
- des *wrw md šm^rw* : lors de son expédition de l'an 38, le porte-parole Amény était escorté de trois grands des dizaines du Sud (Goyon n° 61). Si l'interprétation présentée ici est juste, des grands des dizaines du Sud pouvaient être responsables de plusieurs nomes — ici de Thèbes, ou du nome thébain, au nome thinite.

Par ailleurs, à l'échelon de la ville se trouvait le *h³ty^r*, qui ne dépendait sans doute pas directement du *wr md šm^rw* — si même il existait des rapports de hiérarchie entre eux. Dans l'inscription Montet 87 du ouâdi Hammâmât, le grand des dizaines du Sud Amenemhat, fils d'Iqer, fut accompagné, en l'an 38 de Sésostri I^{er}, par le gouverneur d'Edfou Isi et trois autres gouverneurs de la Tête-du-Sud (l. 13-14).

Les termes géographiques employés par Amény recouvrent des réalités malaisées à établir. Les nomes du sud (*sp³wt rsyf*) et la Délimitation des Deux Pays (*wpt-t³wy*),

20. À l'origine, néanmoins, les grands des dizaines du Sud constituent essentiellement une sorte de conseil qui assiste le vizir (Helck, *Verwaltung*, p. 2, n. 1).

21. Drioton, *ASAE* 41, 22, traduisait, très justement dans ce cas, par « médiateur ».

22. Cf. Hayes (*JNES* 12, 32) à qui j'emprunte la hiérarchie décrite plus bas.

23. Dans l'inscription du ouâdi Gawasis, le porte-parole Amény est escorté par la *d³d³t* de This de la Tête-du-Sud (Sayed, *l.c.*).

placés sous l'autorité du porte-parole (l. 6), recouvrent peut-être, en partie ou en totalité, la même région. C'est probablement sur le même territoire que les magistrats (l. 15) exercent leur juridiction. En ce cas, à quoi correspondent *Hn-Nhn* et *Tp-rs*? La réorganisation administrative réalisée par Sésostri III a fait de la Tête-du-Sud une région (*w'rt*) centrée sur le royaume thébain de l'époque hérakléopolitaine²⁴ et englobant huit nomes (cet ensemble s'étend jusqu'au huitième nome de Haute Égypte, au nord, dont This est une ville importante), d'Assouan à Cusae²⁵. On ne peut savoir si les deux termes qui nous intéressent sont des désignations générales du sud de l'Égypte ou bien s'ils correspondent, sous le règne de Sésostri I^{er}, à des subdivisions de la région méridionale.

En tout état de cause, notre inscription met clairement en valeur la tâche de pacificateur effectuée par les administrateurs de la province du sud. Le *h̄ty-'* Montouhotep consacre une partie de son temps à pacifier le pays (l. 11 : *hr shryt t̄3*) et Sa Majesté est satisfaite de son œuvre de pacificateur (l. 14 : *hrw hr shrr-f*). Quant à son fils Amény, devenu porte-parole, il pacifie les nomes méridionaux (l. 6 : *shrr sp̄wt rsyf*). Si toutes ces phrases dérivent assurément de l'expression bien connue dans la littérature biographique, *r̄3 n nswt shrr t̄3wy*²⁶, leur emploi ici répond sans doute à une réalité historique. La grande œuvre de pacification du pays tout entier est certes le fait des pharaons de la XI^e dynastie, et en particulier de Montouhotep I^{er}, mais c'est Amenemhat I^{er} et plus encore Sésostri I^{er} qui dotèrent le pays de frontières stables²⁷. Le deuxième concentra ses efforts sur le sud de l'Égypte où des campagnes victorieuses assurèrent la domination égyptienne face aux Nubiens²⁸. Il était donc indispensable que le roi pût s'appuyer sur un personnel efficace et habile à appliquer sa politique. C'est ainsi qu'il put également relancer l'activité des mines et des carrières de cette région²⁹. Notre texte est probablement contemporain — antérieur de quelques années peut-être — de l'inscription Goyon 61 gravée au ouādi Hammāmāt en l'an 38³⁰. L'expédition qui eut lieu cette

24. Gardiner, *JEA* 43, 6-9 et Hayes, *JNES* 12, 31-33.

25. Hayes, *l.c.*, 33 et Sadek, *el-Hudi*, p. 18.

26. Cf. *supra*, note (g) de la traduction.

27. Posener, *Littérature et politique*, p. 135.

28. L'expédition décisive fut menée en l'an 18 (Säve-Söderbergh, *Ägypten und Nubien*, p. 67-73, et Posener, *o.c.*, p. 102, n. 3), donc à peine une vingtaine d'années avant la date probable de notre inscription : la pacification était encore récente et peut-être fragile.

29. Voir Posener, *o.c.*, p. 102, n. 3, et Seyfried, *Beiträge zu den Expeditionen des Mittleren Reiches in die Ost-Wüste*, p. 1-3. En ne se fondant que sur les expéditions menées dans le désert oriental — du moins celles qui ont laissé des inscriptions

datées ou datables —, on peut retenir les chiffres suivants : 2 expéditions sous Montouhotep III, 3 sous Montouhotep IV, 2 sous Amenemhat I^{er}, 10 sous Sésostri I^{er} — dont 6 au ouādi Hammāmāt — (11 avec celle qu'atteste le document présenté ici), et 30 sous Amenemhat III, une fois l'empire assuré.

30. Bien que cela ne soit pas une règle absolue, la logique veut que les inscriptions les plus anciennes soient gravées au bas de la paroi et les plus récentes plus haut — en supposant que le niveau du lit du ouādi n'ait pas changé au cours de l'histoire. Or les sondages, ainsi que le dégagement d'un éboulis important effectué cette année, ont prouvé que le lit du ouādi, légèrement plus bas dans l'Antiquité que de nos jours, n'a pas ou a

année-là est la plus importante jamais enregistrée sur ce site — ou sur quelque autre que ce soit; Amény dirigeait alors une « armée » de quelque 17 000 hommes. C'est une mission également hors du commun qui amena le même homme, secondé par les magistrats de This de la Tête-du-Sud, à s'installer sur les bords de la mer Rouge pour une grande entreprise de construction navale ³¹.

La biographie des hommes disparus prématurément se nourrit principalement de lieux communs, ainsi que le remarque G. Posener ³². Le rédacteur du texte présenté ici avait toutes les raisons d'échapper à la routine et de faire œuvre originale ³³ : la mention de l'exceptionnelle longévité de son père, Montouhotep, et de sa propre ascension professionnelle, fondée sur un mérite remarquable et reconnu, était un bon préambule à la description — assurément détaillée mais malheureusement perdue — des hautes responsabilités et du rôle considérable tenus par le porte-parole Amény.

peu varié à l'époque pharaonique. Les textes découverts par notre mission au bas des parois appartiennent en grande majorité à l'Ancien Empire.

31. Inscription du ouâdi Gawasis, *supra*, note 6.

32. *O.c.*, p. 74.

33. Le texte n'est pas dépourvu d'effets de

style (voir *supra* p. 89, à propos de l'introduction du récit) et paraît bien construit; la chronologie est respectée et le texte harmonieusement composé de deux parties à peu près égales consacrées l'une au père et l'autre au fils. La forme narrative *sdm·in·f*, à la l. 14, introduit une note quasi littéraire.

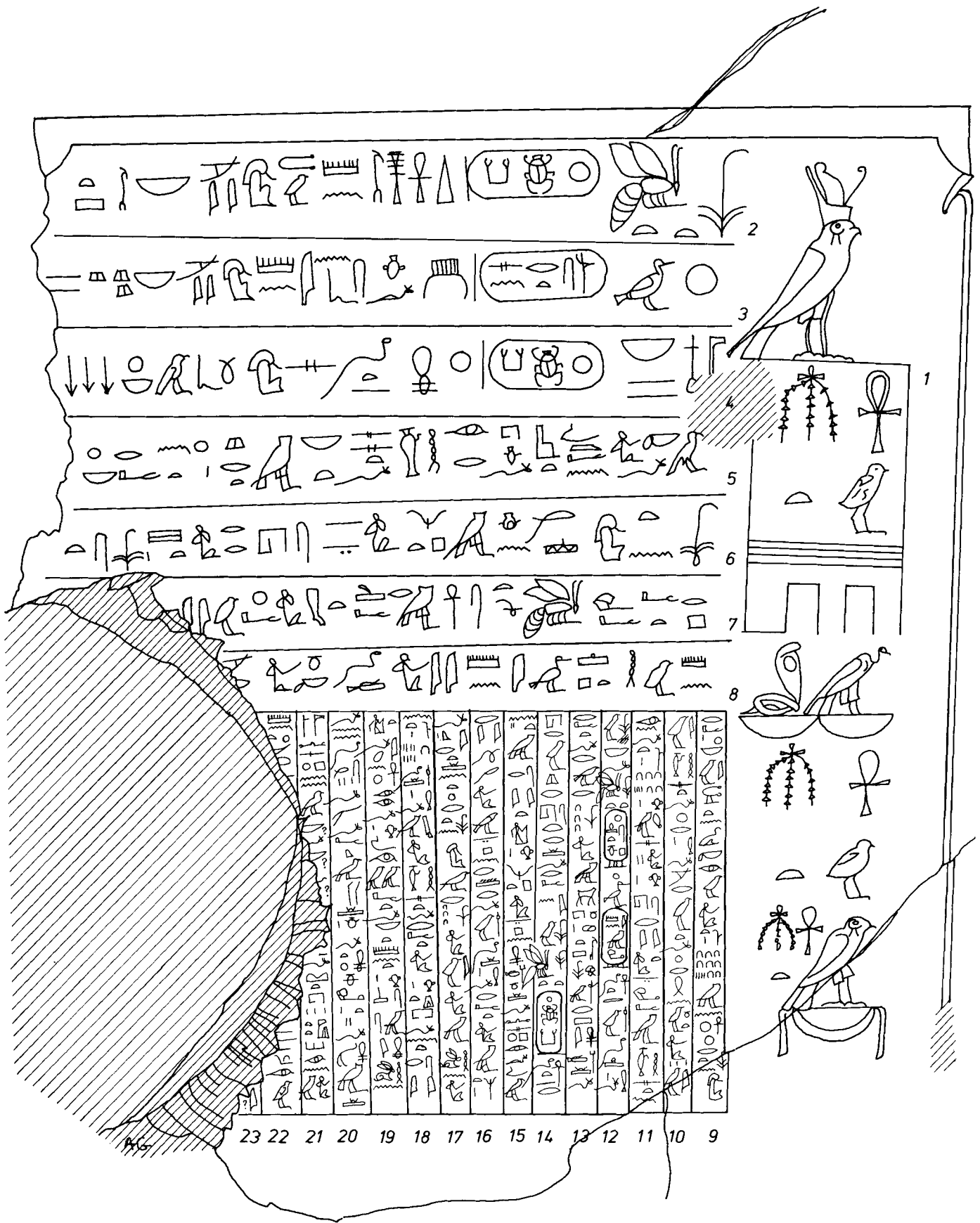


Fig. 1. — L'inscription d'Amény
(fac-similé)



L'inscription d'Amény

(cl. IFAO/A.L.)